

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ LILLE-III

MASTER

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 14 septembre 2002 relatif aux diplômes de master ;

Vu les pièces justificatives produites par le candidat ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant

Le diplôme de **MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**, spécialité **MATHEMATIQUES APPLIQUEES AUX SCIENCES SOCIALES**

mention assez bien

est délivré à **M. NICOLAS**

au titre de l'année universitaire 2009-2010

et lui confère le grade de **MASTRE**

pour en jouir avec les droits et prérogatives

美澳留服认证

原版仿制文凭

Q微794868844

Fait à Lille, le 11 octobre 2010

Le titulaire

N° 20100902951

Jean-Claude DUPAS

Rector d'Académie,
Chancelier des Universités

Marie-Jeanne PHILIPPE

